

Ecrit par le 22 juillet 2024

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue classée 'Station de tourisme'



La ville de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) a été classée 'Station de tourisme' par arrêté préfectoral du 8 septembre 2023. C'est donc la deuxième ville du Vaucluse à obtenir ce classement après Avignon. Ce dernier, qui atteste d'une politique touristique d'excellence reconnue par l'État, ne vise pas à amplifier les flux touristiques mais à mieux qualifier l'offre touristique au profit des visiteurs.

Depuis plusieurs années, [Isle sur la Sorgue Tourisme](#) développe un tourisme durable au niveau social et environnemental avec des offres hors saison estivale, afin de promouvoir un tourisme de quatre saisons et ainsi permettre la cohabitation entre les touristes et les habitants du territoire. Un objectif vers lequel la Ville se dirige déjà avec son nouveau plan de stationnement qui prendra effet en début d'année 2024, qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

Ecrit par le 22 juillet 2024

[Lire également : 'La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement'](#)

Le classement 'Station de tourisme' est une manière d'appréhender le tourisme d'avenir, d'ouvrir des perspectives en faveur de la régulation des flux, du développement des mobilités douces et durables, de la sobriété énergétique, de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, de la mise en valeur des circuits courts et de l'économie circulaire.

V.A.